

nous pourrions prendre exemple sur un aussi bon modèle. Nos placers sont de la même grandeur que ceux de la Colombie-Anglaise?

L'honorable M. ROSS (Moosejaw) : La grandeur des claims a été changée de temps à autre. Elle était autrefois d'environ cent pieds sur la ligne de base du creek et de 500 pieds de profondeur, mais finalement on a adopté 500 pieds sur le creek et 1000 pieds sur chaque côté. Sur les collines les claims ont une étendue de 500 à 1,000 pieds. On a donné une étendue plus considérable à ces claims parce que la valeur s'en trouve augmentée. Il n'y aurait pas d'avantages pour un mineur à prendre un petit claim parce que après avoir travaillé pendant un certain temps, il pourrait n'avoir devant lui rien autre chose que ses outils. Ce sont les mineurs eux-mêmes qui ont demandé d'augmenter l'étendue des claims de 500 pieds sur le creek par 1,000 pieds de chaque côté. Cela donnera un claim de deux mille pieds de large, mais toutes les vallées de creek n'ont pas 2,000 pieds de profondeur. L'étendue d'un claim de côteau est de 500 pieds par 1,000 pieds.

L'honorable M. SCOTT : Je crois que le département de l'Intérieur a suivi aussi près que possible la loi de la Colombie-Anglaise.

L'article est adopté.

Article 18.

Les noms et prénoms, au long, de la personne qui l'a établi. Les bornes doivent aussi être respectivement numérotées 1 et 2. Il n'est pas permis de déplacer la borne n° 1, mais la borne n° 2 peut être déplacée par un arpenteur fédéral si la distance entre les deux bornes excède la longueur prescrite par la présente loi, mais non autrement. Toutefois, le fait de la part de l'inventeur d'un claim de manquer de se conformer à quelque une des dispositions qui précèdent ne sera pas censé invalider cet établissement.

L'honorable M. LOUGHEED : Supposons qu'il survienne un désaccord au sujet de la démarcation du claim; quel sera le remède? Les mineurs peuvent nommer un registraire d'urgence; supposons que deux groupes de mineurs entreprennent de nommer deux registraires d'urgence?

L'honorable M. SCOTT : C'est la majorité qui l'emporterait. Je n'ai jamais entendu parler de difficultés de ce genre.

L'honorable M. LOUGHEED : Supposons qu'il y ait deux groupes de cinq hommes et

Hon. M. LOUGHEED.

que chaque groupe nomme un registraire d'urgence?

L'honorable M. MACDONALD (C.-A.) : Le commissaire de l'or décidera alors.

L'honorable M. LOUGHEED : Mais s'ils ne peuvent pas atteindre le commissaire de l'or? Il devrait y avoir dans la loi certaines dispositions visant des conflits de ce genre.

L'honorable M. SCOTT : Un cas semblable ne s'est jamais présenté au Yukon.

L'honorable M. LOUGHEED : Mon honorable ami de Victoria (l'honorable M. Macdonald) qui a beaucoup d'expérience dans les mines dit que ce cas peut se présenter. Un conflit de ce genre peut surgir dans le but d'enlever le claim d'un mineur.

L'honorable M. SCOTT : Le registraire minier a toute l'autorité voulue pour régler ces cas.

L'honorable M. LOUGHEED : En vertu de l'article 19 du bill le registraire est obligé de reconnaître l'autorité du registraire d'urgence.

L'honorable M. SCOTT : Mais s'il s'élevait une dispute de ce genre, le registraire minier sera naturellement le juge.

L'honorable M. LOUGHEED : Le registraire minier ne tient ces pouvoirs que de la loi et ne peut certainement pas les dépasser.

L'honorable M. SCOTT : Il n'enregistre-rait pas le claim.

L'honorable M. LOUGHEED : L'article 19 l'y oblige.

L'honorable M. SCOTT : Je ne crois pas qu'aucune difficulté de ce genre surgisse jamais.

L'honorable M. LOUGHEED : Notre devoir est de les prévenir. En vertu de cet article un groupe de cinq mineurs peut, lorsque le registraire minier est éloigné de 100 milles, nommer un registraire d'urgence. Qu'est-ce qui peut empêcher un autre groupe de mineurs qui peut ne pas être d'accord avec le premier de dire : " Nous refusons d'accepter ou d'approuver le choix que vous avez fait ; nous allons nommer nous-mêmes un registraire d'urgence parmi nous. Vous auriez alors deux registraires d'urgence. Le registraire minier ne pour-